CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Rapport de la Commission des finances

Préavis municipal N° 43/2026

Arrêté d'imposition pour l'année 2027

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères/conseillers,

Le 18 mai dernier, Monsieur le Syndic, Sylvain Pécoud et les autres membres de la municipalité nous ont présenté et commenté les comptes et le préavis n° 43/2026 sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 et nous les en remercions. À la suite de cette rencontre, la commission en a discuté et s'est encore réunie le 27 mai, les 2 et 8 juin.

Au 31 décembre 2025, notre endettement était de CHF 6'908'000 (après remboursement annuels de différents emprunts en cours à hauteur de CHF 409'500 et remboursement final d'un autre emprunt pour CHF 328'000), bien en deçà du plafond d'endettement fixé à CHF 14'000'000. Les investissements de 2026 augmenteront l'endettement conformément au plan d'investissement.

Contrairement au budget 2025, les comptes réels de l'exercice 2025 sont positifs avec un excédent de CHF 228'250 et une marge brute d'autofinancement de CHF 633'410. Comme indiqué par la municipalité dans son préavis, ce résultat ne s'explique pas par une amélioration structurelle des recettes fiscales communales. Il serait erroné de fanfaronner et de vouloir encore baisser le taux d'imposition.

Nous estimons donc que les arguments de la municipalité sont bien analysés et corrects justifiant le souhait de la municipalité de maintenir le taux d'imposition à 69% pour 2027.

Toutefois, si le niveau de trésorerie venait à trop diminuer sur l'exercice comptable 2026, le conseil communal pourrait en conséquence décider de proposer un ajustement à la hausse pour 2028.

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères / conseillers d'

accepter le préavis municipal 43/2026 et « l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 » tels que présenté.

Nous vous remercions de votre confiance et vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères / conseillers, nos meilleures salutations.

Le Vaud, le 8 juin 2026

Sandrine Givry-Lemercier

Yves-Alain Tschirren

Bernard Févry

Romain Baeriswyl

Eric Epple